CRISE AGRICOLE

Bernard Delcros promet de faire son maximum

Une trentaine d'agriculteurs de la FDSEA et des JA ont rencontré le sénateur Delcros samedi à Murat. Le parlementaire avait exposé leur situation à Stéphane Le Foll, quatre jours plus tôt.

Les "FD-JA" ont rencontré le sénateur Delcros pour lui demander son soutien dans la résolution de leurs problèmes.

Nouvelle étape avant la grande manifestation de ce mercredi, les "FD-JA" ont rencontré le sénateur Delcros pour lui demander son soutien dans la résolution de leurs problèmes. Une situation exposée par Guy Touzet et qui demeure : FCO, sécheresse, rats taupiers, prix, mais aussi zones vulnérables, et prairies sensibles, entre autres. Un secrétaire général adjoint de la FDSEA qui a insisté auprès du parlementaire pour "voir à nos côtés des écharpes tricolores dans les manifestations. Et d'intervenir aussi au Sénat sur nos revendications, notamment celle concernant le fonds de calamité. Nous vous demandons une totale implication avec nous". "Je connais les problèmes des agriculteurs et je sais que le monde rural n'a pas d'avenir sans eux", leur a répondu Bernard Delcros, qui leur a fait remarquer, qu'élu en septembre, il avait, "dès le 2 octobre, écrit au ministre pour l'alerter sur la situation".

Bernard Delcros garde espoir

"Dans la commission des finances, j'étais aux premières loges pour voir cette ponction de 255 millions d'euros et que ce n'était aucunement le moment de la faire, a-t-il reconnu. J'ai donc déposé un amendement, mais je n'ai pas pu faire de miracle…" De son entrevue le 4 février avec le ministre Le Foll, le parlementaire a ensuite donné son sentiment : "J'ai particulièrement insisté sur les taux de reconnaissance de la sécheresse pour qu'ils puissent être identiques à ceux estimés par la commission départementale. Je lui ai aussi dit que l'on ne pouvait attendre fin mars début avril mais que sa réponse devait être connue après le nouveau passage de la commission du 10 février. Le ministre s'est montré plutôt ouvert. Il m'a dit qu'il annoncerait sa décision le 15 février et j'avoue que je suis plutôt rassuré par les positions qui, selon moi, devraient être prises. Après, il y aura d'autres sujets de fond sur l'avenir de l'agriculture du Cantal à évoquer… Là c'est l'urgence". Sur les prix, a-t-il poursuivi, "il faudra aller à nouveau vers une régulation que l'on a abandonnée, régulation qui doit s'accompagner de la valorisation des filières".

Sur la Pac, Benoît Aurière, président des JA, a dénoncé la lenteur administrative des paiements, mais aussi les conséquences de la FCO sur les élevages, la chute des cours des veaux laitiers, le traité de libre échange avec les USA qui, s'il se concrétise, est une catastrophe…" Gilles Amat (FDSEA) a souligné "un plan d'urgence qui n'a pas apporté grand-chose dans les exploitations". Et Guy Touzet, sur les zones vulnérables et les prairies sensibles, a dénoncé "le choix de la Planèze, une absurdité administrative. Pour contrecarrer le projet, nous avions prévu avec Pierre Jarlier, alors sénateur, que ces surfaces soient décalées sur les monts du Cantal. Le choix de la Planèze fait que les parcelles ne sont plus labourables, et, alors que notre proposition doit être validée au niveau national, le dossier est toujours bloqué…" Ce qui est, pour lui, "l'action du lobby écologiste dans les ministères…" Là aussi, "c'est mon domaine et je ferai tout pour débloquer la situation" a promis le sénateur qui a résumé le tableau : "Tout ce que vous m'exposez, c'est que les agriculteurs n'ont plus de visibilité quant à leur avenir." Au terme de deux heures d'échanges, avec des agriculteurs venus quand même avec un tracteur porteur du message "Delcros rend nous notre argent", il a enfin proposé aux éleveurs, visiblement un peu plus rassérénés, "des rencontres plus régulières pour faire le point" et promis de s'employer à "faire avancer les choses, même si je ne peux pas faire des miracles"…

C. FOURNIER

COPTASA

■ Bernard Delcros a promis de poser une question écrite au gouvernement concernant la situation de la Coptasa. La coopérative de transhumance est en effet très durement touchée par les campagnols terrestres.

RAGEADE

ÉCHAPPÉE LIRE/ESCALE JEUX À L'ÉCOLE

La toute première Échappée Lire/Escale jeux organisée sur la commune de Rageade, par les services médiathèque et relais petite enfance de la communauté de communes du pays de Massiac, aura lieu le vendredi 12 février, de 9 h 30 à 11 h 30, dans les locaux de l'école publique de Rageade.

Au programme : temps de lecture autour des valises Échappée Lire et ateliers jeux pour petits et grands. Rendez-vous est donné aux enfants âgés de 0 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents, assistantes maternelles…). Pour l'occasion, l'ensemble des élèves de l'école de Rageade participeront à ce moment ludique et convivial.

Entrée libre, sans inscription. Renseignements au 04 71 20 09 93 ou 04 71 23 17 79.

CÉZENS

RANDO RAQUETTES

Le foyer de ski de fond organise samedi 13 février une randonnée à raquettes au coucher de soleil. Celle-ci sera accompagnée par un guide diplômé. Le rendez-vous est à 16 h 30 à la maison des associations. Au retour, une potée auvergnate est prévue pour ceux qui le souhaitent à l'auberge de la Gazonne.

Pour toute information et pour inscription jusqu'à samedi 13 février midi : 07 71 73 33 47.

CINÉMA : à l'affiche cette semaine

Du mercredi 10 au vendredi 12 février

- **"Les chevaliers blancs" :** (1 h 52). *À **Saint-flour**, mercredi 16 h 30.*
- **"Jane got a gun" :** (1 h 37). *À **Saint-flour**, jeudi 20 h 30 ; vendredi 18 h.*
- **"Un crocodile dans mon jardin" les ptits mordus du cinéma :** (0 h 50). *À **Saint-Flour**, mercredi 16 h 30 (cinégoûter offert) ; jeudi 9 h 30.*
- **"Chair de poule" :** (1 h 43). *À **Saint-Flour**, vendredi 21 h ; (3D) mercredi 14 h.*
- **"Les Tuche 2" :** (1 h 37). *À **Saint-Flour**, mercredi 14 h, 20 h 30 ; jeudi 20 h 30 ; vendredi 21 h.*
- **"Le garçon et la bête" :** (1 h 58). *À **Murat**, vendredi 18 h.*
- **"Carol" :** (1 h 58). *À **Murat**, (VOST) jeudi 20 h 30. À **Saint-flour**, (VOSTFR) mercredi 20 h 30 ; vendredi 18 h.*
- **"Creed, l'héritage de Rocky Balboa" :** (2 h 14). *À **Murat**, mercredi 20 h 30.*
- **"Tout schuss" :** (1 h 36). *À **Murat**, mercredi 15 h ; vendredi 21 h.*
- **"Arrête ton cinéma" :** (1 h 30). *À **Chaudes-Aigues**, vendredi 21 h.*

PAYS DE SAINT-FLOUR

FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

La déchetterie intercommunale du pays de Saint-Flour-Margeride sera fermée exceptionnellement le mercredi 17 février de 10 h 30 à 12 heures. Située sur le site des Cramades, à Saint-Flour, la déchetterie est ouverte lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8 h 30 à 11 h 45 et 14 heures à 17 h 15. Fermeture le jeudi.

Tél. : 04 71 60 75 58.

SAINT-FLOUR

OUVERTURE DU CENTRE AQUALUDIQUE

Durant les vacances d'hiver, le centre aqualudique sera ouvert de la manière suivante : espace aquatique du lundi au vendredi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, dimanche de 9 heures à 13 heures. Cours : aquagym : lundi de 19 h 15 à 20 heures, aquabike : mercredi de 19 heures à 19 h 30 et de 19 h 45 à 20 h 15. Espace remise en forme du lundi au vendredi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 20 heures, samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, dimanche de 9 heures à 13 heures. Cours : les mercredis et vendredis la première semaine ; les lundis, mardis et jeudis la deuxième semaine. Espace bien-être (hammam, jacuzzi, sauna) du lundi au vendredi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 18 heures, dimanche de 9 heures à 13 heures.

OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs Les Ptits Filous est ouvert du 15 au 19 février de 7 h 30 à 18 h 30, à tous les enfants.

Pour les inscriptions, contacter le 06 82 52 30 71 ou par mail : lesptitsfilous15@gmail.com

ALLANCHE

Le judo club présent à Ytrac

Dimanche 24 janvier, cinq judokas du judo club d'Allanche ont participé aux compétitions et animations départementales de judo à Ytrac. Le club était représenté dans les catégories mini-poussins (Ethann Lizaud-Serantoni et Thibaut Rongier), poussins (Anatole Miscopein), minimes (Morgann Ricci) et cadets (Alexandre Vianne). Tous les judokas ont été méritants, mention particulière pour Morgann Ricci, première de sa catégorie et sélectionnée pour la suite des compétitions.

Le judo club d'Allanche accueille le public dans ses cours tous les mardis entre 17 h 30 et 20 h 30. Contact : 04 71 20 49 43 - site internet : http://club.quomodo.com/ judocluballanche15

VIE PAROISSIALE

Mercredi 10 février, la messe des Cendres sera célébrée à 18 heures en l'église paroissiale. Dimanche 14 février, la messe de Saint-Blaise sera célébrée à 11 heures en l'église paroissiale avec la bénédiction du pain et du sel.